



Académie
de Danse

— Armelle Gabriel —
Commercy

ARMELLE GABRIEL

Directrice artistique, Professeure de danse
Présidente de la Confédération Nationale de Danse Grand-Est
Directrice du stage de « L'Été de la Danse »

MANON GABRIEL

Professeure de danse Diplômée d'Etat

45, rue de Saint-Mihiel - 55200 COMMERCY

E-mail : gabriel.armelle55@gmail.com

Site : www.academie-danse-commercy.com

Page Facebook : Académie de Danse Armelle GABRIEL

☎ : 06 81 99 07 74

Chers parents, chers élèves,

Vous trouverez ci-joint votre dossier d'inscription pour l'année 2024/2025.

Je vous invite à le lire et le remplir attentivement.

Les cours reprendront à partir du lundi 9 septembre 2024. Une semaine après la rentrée scolaire, le temps que chacun s'adapte à son nouveau rythme et s'organise.

Les horaires peuvent être amenés à être modifiés en fonction de l'effectif des élèves dans les cours.

Les dossiers seront traités par ordre d'arrivée, l'effectif dans les cours est limité.

Le planning est encore prévisionnel, il pourra être modifié si besoin avant la rentrée selon vos inscriptions.

Tenue des élèves :

Elles sont réglementaires et diffèrent selon les niveaux et disciplines. Possibilité de passer également des commandes dans l'année.

Pour les élèves changeant de niveau, possibilité de vendre d'occasion (m'apporter affaires étiquetées avec nom et prénom et tarif souhaité de vente, généralement 50% en-dessous du prix neuf selon état) et d'acheter d'occasion sa tunique.

Pièces à joindre impérativement au dossier :

- 1 certificat médical (**à donner à la rentrée au plus tard**). *Il restera obligatoire tous les ans, comme le stipule le Code de l'éducation tant que l'article R.362.2 ne sera pas modifié ; la danse n'étant pas considérée comme une pratique sportive standard. La pratique de la danse reste régie par la loi du 10 juillet 1989, relative à l'enseignement de la danse, inscrite au livre III du code de l'éducation.*
- Attestation d'assurance RC
- 1 photo d'identité à coller sur le dossier
- 1 enveloppe timbrée
- 1 chèque d'inscription (voir tableau tarif) et 1 chèque de caution costumes de 30€ (ordre : Académie de danse). En 2 chèques séparés car normalement seule l'inscription sera encaissée.
- Les chèques de l'année scolaire. Choix du paiement en 10 fois ou en 4 fois (ordre Armelle ou Manon GABRIEL)

Retour des dossiers d'inscription : **IMPERATIVEMENT AVANT LE 01/08** (pour une meilleure organisation et validation de votre place). **Remettre le dossier COMPLET.**

- Par courrier à l'adresse suivante : Académie de danse Armelle GABRIEL
32, chemin de Ville-Issey
55200 COMMERCY.

.../...

TARIFS ANNUELS COURS DE DANSE 2024/2025

Nombre d'heures de cours hebdomadaire	Frais d'inscription et de costumes*	Paiement en 10 fois	Paiement en 4 fois (1 ^{ère} mensualité pour l'essai + en 3 fois)
¾ heure (cours baby-dance, éveil)	40 €	38 € x 10	38€ + 110 € x 3 (réduc. 12€ sur l'année)
1 heure	40 €	40 € x 10	40€ + 115 € x 3 (réduc. 15€ sur l'année)
1h30 à 2h	45 €	56 € x 10	56€ + 162 € x 3 (réduc. 18€ sur l'année)
2h30	50 €	62 € x 10	62€ + 180 € x 3 (réduc. 18€ sur l'année)
Formule illimitée dès 3h de cours	55 €	70 € x 10	70€ + 204 € x 3 (réduc. 18€ sur l'année)
Tarif cours particuliers sur réservation			
1 heure préparation concours et auditions		40€ l'heure	

Chèques à l'ordre d'Armelle ou Manon GABRIEL (pour les élèves ne prenant cours qu'avec Manon).

Le tarif de l'inscription dépend du nombre d'heures de danse hebdomadaire quelque soit le style et le niveau (classique, jazz).

***Un complément de 10€ sera demandé à la rentrée pour les élèves qui feront du caractère.**

TARIFS des tickets 2024/2025

Durée cours	5 tickets	10 tickets
1h00	80€ (soit 16€ l'unité)	150€ (soit 15€ l'unité)
1h30 ou 2h	100€ (soit 20€ l'unité)	190€ (soit 19€ l'unité)

TARIFS FAMILLES

Bienvenue aux mamans : n'hésitez pas à venir essayer le cours de jazz et/ou classique !

-50% offerts pour maman d'une danseuse inscrite en cours (ou sur la danseuse si la maman fait plus d'heures/semaine, soit réduction sur forfait le moins cher des 2 ; applicable sur la base du tarif mensuel). Par exemple :

1^{ère} personne : forfait 1h → au mois : 40€ x 10 ou au trimestre : 40 + 115€x3

2^{ème} personne : forfait 45' → -50% s'appliquent sur la base du paiement mensuel et le moins cher des 2 forfaits, soit : 38€ - 50% = 19€.

Possibilité de régler en 1 ou en 10 fois : 19€x10 = 190,00€ l'année OU en 4 fois : 19€ (mois d'essai) + 19€x3 = 57€ x 3 trimestres.

-50% pour le 3^{ème} membre d'une même famille (enfant ou adulte).

(Sur le forfait le moins cher des 3 ; applicable sur la base du tarif mensuel). Voir calcul exemple ci-dessus.

Offre non cumulable

Bonnes vacances !

Armelle et Manon